



PROGRAMMES « ACTION CŒUR DE VILLE » ET « PETITES VILLES DE DEMAIN » OFFRE DE STAGE

La Ville de Bourges et l'Agglomération ont inscrit la revitalisation du cœur de ville berruyer au centre de leurs préoccupations.

Aussi, elles se sont engagées dès 2018 dans la démarche « Action Cœur de Ville » qui s'est traduite par la signature d'une convention cadre pluriannuelle le 1^{er} octobre 2018.

La Ville de Bourges s'est engagée dans la seconde phase du programme action cœur de ville 2023-2026 en signant un avenant à la convention cadre pluriannuelle le 22 décembre 2023.

Par ailleurs, Bourges Plus et la commune de Mehun-sur-Yèvre ont été retenues par l'Etat dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain », ce qui a permis d'aboutir à la signature d'une convention le 7 juillet 2023.

Bourges Plus, Mehun-sur-Yèvre et Bourges ont également signé le 22 décembre 2023 une convention d'opération de revitalisation du territoire permettant de déployer des outils juridiques sur les cœurs de ville de ces deux communes afin d'accompagner les démarches Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain.

Dès 2020, dans le cadre de la démarche Action Cœur de Ville, un inventaire des biens vacants du cœur de ville berruyer pouvant susciter l'intérêt de porteurs de projet a été constitué.

Cet inventaire a fait l'objet d'une première actualisation au cours du printemps 2022.

Parallèlement, l'agglomération a déployé une ingénierie dédiée à la lutte contre la vacance au sein du service Habitat au travers de la création d'un poste de chargé de mission de lutte contre la vacance de l'habitat privé.

Objectifs du stage :

La collectivité souhaite, au travers d'un stage, être en mesure :

- De disposer d'un complément et d'une actualisation de l'inventaire des biens vacants du cœur de ville de Bourges ;
- De disposer d'un inventaire des biens vacants du centre-ville de Mehun-sur-Yèvre.

Nature des travaux qui seront confiés au stagiaire :

- Proposition et arrêt d'une méthode de travail (organisation, échéancier) pour atteindre l'objectif du stage d'une part en s'appuyant sur les outils dont dispose la collectivité, et d'autre part en lien avec le chargé de mission lutte contre la vacance ;

- Réalisation de documents cartographiques (Arcmap, SIG) permettant d'illustrer les données recueillies ;
- Identification d'îlots concentrant un nombre important de locaux vacants ;
- Complément et mise à jour de l'inventaire des biens vacants du cœur de ville de Bourges ;
- Constitution de l'inventaire des biens vacants du centre-ville de Mehun-sur-Yèvre ;
- Rédaction d'un rapport exposant le travail réalisé et explicitant les choix retenus.

Service d'accueil : rattachement au Service Cœurs de Ville (Direction Générale Adjointe Dynamiques Territoriales, Attractivité, développement / Direction Habitat et Urbanisme Durables).

Thématiques ciblées : urbanisme, politique de la ville, aménagement du territoire, immobilier

Diplôme préparé : formation diplômante BAC+5 (Master, ingénieur, 2^e cycle DEA, ...)

Durée / dates du stage : 2 mois / à compter du 1^{er} avril 2024

Intérêt des travaux confiés pour la collectivité :

En faisant appel aux services d'un stagiaire, la collectivité souhaite actualiser et compléter sa connaissance des biens vacants présents dans les centres-villes de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre au travers d'un document à destination des porteurs de projet.